



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)



Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>  
<http://www.agglo-colmar.fr>

Novembre 2013

# Edito



Communauté d'Agglomération de Colmar



Après la douceur inespérée de cette fin de mois d'octobre, voici venir novembre, réputé plus morose. Et pourtant, pour que renaisse la vie au printemps, il faut bien passer par l'automne et l'hiver.

Ce sont le week-end de la Toussaint et celui du 11 novembre qui inaugurent ce mois dédié au souvenir de nos chers disparus, moments de recueillement mais aussi de convivialité et d'échanges au sein d'un village.

D'ailleurs, la Toussaint, dans sa version celte et païenne de «Halloween» nous permet d'envisager cette période de l'année avec un peu plus de légèreté. En effet, petits et grands enfants de Herrlisheim, transformés pour l'occasion en d'authentiques monstres et sorcières, ne manqueront sans doute pas de faire leur désormais traditionnelle tournée crépusculaire le 31 octobre pour réclamer des bonbons, en proférant la formule consacrée et toute droite venue des Etats-Unis : «Trick or Treat», autrement dit «des bonbons ou on vous jette un sort ».

Si vous êtes amateurs de traditions et culture celtes, n'hésitez pas à réserver votre soirée irlandaise du 21 novembre (cf. p 8). D'autres informations et rendez-vous à ne pas manquer vous attendent au fil de ce petit journal, bonne lecture !

Christine Donaz



Ancien lit de la Lauch aménagé



Fin des travaux cour Ste Marthe



Fin de l'été



Bourse aux vêtements



Couleurs d'automne



Repas «choucroute»



Jeux Interglaces



PHOTOS : Gérard HIRTZ

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois,  
Chers Herrlisheimois,

En cette fin de saison, notre village était encore bien fleuri. De nombreux habitants nous l'ont fait savoir. Ceci est dû à des mois de septembre et d'octobre particulièrement ensoleillés mais le mérite revient également au service technique et à Lucien.

## **Cela s'est passé ...**

- Les maire ou adjoints étaient à chaque fois présents lors des assemblées générales ordinaires tenues par les Grenouilles Sportives et les Jeunes Sapeurs Pompiers des Trois-Châteaux ainsi qu'à l'assemblée générale extraordinaire d'Herrli'Ados tenue avec la nouvelle présidente Madame Catherine KIBLER à laquelle nous souhaitons « bon vent ». Par sa présence, la municipalité témoigne son soutien aux méritants bénévoles de notre village.

- L'association « LE COUP DE MAIN » a pratiquement fait le plein pour l'excellent repas « choucroute » servi à l'occasion de la fête patronale Saint-Michel.

- Nous avons rencontré des organisateurs très satisfaits aux portes ouvertes chez les arboriculteurs avec la présence du roi « soleil » pendant tout l'après-midi ainsi qu'à la bourse aux vêtements organisée par les Grenouilles Sportives.

- Cinq jeunes de l'école élémentaire ont représenté notre village aux jeux interglaces de la CAC qui ont eu lieu à la patinoire de Colmar.

- La TTH a régulièrement fait le plein pour les différentes séances animées par les « adultes ». Les enfants du périscolaire ont également été fort applaudis pour leur prestation théâtrale de l'après-midi. Vu la forte demande, nous avons été informés qu'une nouvelle représentation est prévue le 18 janvier 2014 pour les adultes.

- L'exercice d'automne des sapeurs-pompiers a eu lieu sur le site d'HOLCIM. Nous avons pu remarquer que nos hommes du feu sont bien entraînés et qu'ils maîtrisent bien les opérations.

- Les parents ont été nombreux à déguster soupe aux potirons, petites saucisses et gâteaux, lors de la soirée « Potirons » organisée par l'école élémentaire. Le temps et la bonne humeur étaient de la partie à la satisfaction des enseignants et des parents organisateurs.

- Lucien avait fort à faire samedi le 19 octobre au matin pour satisfaire les nombreuses demandes de broyage de végétaux. Un grand MERCI à lui.

## **Quelques nouvelles brèves ...**

### **Les crottes de chiens ...**

Certains habitants du quartier « CHATEAU II » en ont assez des crottes de chiens qui jonchent les trottoirs du village et l'ont à nouveau fait savoir à la mairie. Il en est de même pour les enfants du périscolaire qui ne peuvent plus s'amuser dans le parc de l'Hôtel de Ville ou pour les agents communaux qui en ont « plein les bottes » lors de l'entretien des espaces verts. Des affiches sont placées à certains endroits mais sont souvent arrachées. Le maire n'a pas de solution « miracle » pour faire cesser ces incivilités. Alors que faire ? Faut-il en arriver à instaurer les PV comme cela se fait dans d'autres villes ou villages ? Seuls, l'intervention directe des personnes mécontentes, le civisme et le bon sens des maîtres des chiens pourront mettre fin à cette plaie de notre temps.

### **Départ de la sacristaine ...**

C'est en 1999 que Madame Juliette SIRY, avait accepté d'assister les différents prêtres dans l'organisation des fêtes et cérémonies religieuses.

Il y a un an, elle avait annoncé qu'elle mettait un terme à cette mission de sacristaine pour fin septembre 2013 tout en restant disponible pour aider le prêtre lors des messes d'enterrement.

Au nom de toute la population, elle est vivement remerciée pour les services rendus bénévolement à la paroisse Saint-Michel pendant 14 années.

### **Don réfection calvaire ...**

La date limite de remise des dons avait été fixée à fin septembre et un montant de 1 120 euros a été récolté pour la réfection du calvaire situé rue d'Eguisheim. En rajoutant le don de 1 500 euros du Conseil de Fabrique, l'aide totale s'élève par

conséquent à 2 620 euros. Certaines personnes ayant demandé l'anonymat, nous respecterons cette volonté pour l'ensemble des 14 généreux donateurs que nous remercions vivement. Néanmoins, nous accepterons toujours d'éventuels versements qui pourront se faire par l'intermédiaire de la paroisse.

### **Création d'un escalier ...**

Le dernier escalier situé dans le clocher de l'église et permettant l'accès au grenier était en piteux état. Hubert, notre menuisier bénévole, a pris l'initiative d'en créer un nouveau. Un grand MERCI à lui.

### **Quelques mots sur les chantiers, travaux ou projets ...**

En accord avec la famille DAMBREVILLE, l'ancien lit de la Lauch, aujourd'hui désaffecté, a été aménagé par les agents communaux et est à présent éclairé par 4 projecteurs. Avec ces travaux, une nouvelle partie de ce secteur aura subi une cure d'embellissement.

### **ACCES AUX ECOLES ...**

L'accès au toboggan et à la balançoire sur pivot est malaisé surtout pour les tout-petits. Selon le fournisseur, ces jeux sont adaptés aux enfants à partir de différents âges et ont été conçus en respectant les normes en vigueur. Suite à la rencontre avec un professionnel, un apport de terre est nécessaire sur le terrain de football. La mise à niveau et la préparation se feront encore cet automne. L'ensemencement sera effectué au printemps prochain dès que les conditions météorologiques le permettront.

### **REAMENAGEMENT COUR SAINTE-MARTHE**

La pose des pavés est terminée. Les espaces verts et la mise en place de la statue de la Vierge restent à réaliser. Avec cette dernière importante opération, tous les parkings, places ou cours du village sont enfin aménagés. (Parkings de la gare et rue du Château, cours arrière de la mairie, Sainte-Marthe et Saint-Michel).



## CREATION DE TROTTOIRS HERRLISHEIM/VIGNOBLE

Le chantier a démarré côté HERRLISHEIM et durera environ 2 mois mais il dépendra fortement des conditions météorologiques. Souhaitons que le temps soit clément et que début décembre, cette partie du village aura enfin ses trottoirs ainsi qu'une route entièrement refaite.

En ce mois de novembre, nos sapeurs-pompiers passeront dans les foyers pour proposer leur traditionnel calendrier. Leur engagement bénévole de tout moment est reconnu par tous. Merci de leur accorder un excellent accueil.

Novembre, c'est également le mois du SOUVENIR. Nous aurons une pensée forte pour tous ceux qui nous ont quittés ou irons nous recueillir sur la tombe d'un proche disparu. Nous pensons également aux Morts pour la Patrie et vous invitons cordialement à participer à la cérémonie de l'Armistice prévue dimanche soir 10 novembre devant le monument aux morts.

Très cordialement,

Votre Maire  
Gérard HIRTZ

### INFO

Le gaz à Herrlisheim en 2012  
en quelques chiffres.

|                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| Longueur du réseau installé :   | 12 712 mètres        |
| Coût :                          | 858 159 euros        |
| Dont Investissement en 2012 :   | <b>163 662 euros</b> |
| - réseaux Obermorschwihr :      | 122 729 euros        |
| - dont branchements :           | 40 933 euros         |
| Nombre de points de livraison : | 92                   |

### INFO

La Chambre de Commerce et d'industrie et la Chambre de Métiers d'Alsace organisent le salon

## « Créer sa Boîte en Alsace »

**Le mercredi 20 novembre 2013  
de 9 h à 18 h**

au parc des Expositions de Colmar.

## « Bouchons-nous la planète ! »

Vous pouvez déposer vos bouchons samedi le 16 novembre de 14 h à 16 h 30 aux Catherinettes lors de l'Assemblée Générale de la Jeune Chambre Economique de Colmar qui soutient l'action de collecte de l'Association « les bouchons de l'Espoir » de Colmar.

Utile et solidaire, cette action est réalisée au profit de l'ARAME.

## BROYAGE DE VEGETAUX

Le broyeur sera mis à nouveau à la disposition des habitants de la commune le :

**Samedi 23 Novembre 2013 de 9 h à 11 h,  
cour arrière de l'Hôtel de Ville.**

Vous pouvez apporter vos branches d'un diamètre de 12 cm maximum.

N.B. : gazon et feuilles mortes ne sont pas acceptés. Le broyage peut être récupéré pour pailler vos plantations.

## DECLARATIONS DE RECOLTE



Les déclarations de récolte 2013 sont à la disposition des viticulteurs au secrétariat de la mairie.

Les déclarations sont à faire :

- avant le **25 novembre 2013 pour le format papier**
- avant le **10 décembre 2013 pour le format électronique.**



La paroisse est à la recherche d'une ou plusieurs personnes voulant assurer le service de **sacristain ou sacristaine.**

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Monsieur le Curé Michel PIEQUET ou le Président du Conseil de Fabrique, Raymond FRITZ.

### INFO

## PREVENIR ET FAIRE FACE AUX IMPAYES DE LOYERS

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), la Préfecture, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales ont mis à disposition des propriétaires privés un guide des impayés de loyers.

Il regroupe les conseils pour prévenir et faire face aux impayés de loyers et recense les dispositifs existants qu'ils peuvent activer pour se protéger et également pour aider leurs propriétaires. Ce guide est disponible sur le site de l'ADIL68 : [www.adil68.org](http://www.adil68.org) ou consultable au secrétariat de la mairie.

# La Vie Municipale



## AGENDA

### NOVEMBRE

- 10 Armistice
- 15 AG Coup de Main
- 20 AG Comité des Fêtes
- 21 Contes « Les Belles Etrangères » (Irlande)  
avec David, le barde
- 22 AG ADEM'OH
- 25 Conférence illustrée « Lac Baïkal : perle de Sibérie »

### DECEMBRE

- 1er Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers  
et prise de commandement
- 5 Passage du Saint Nicolas
- 7 et 8 Marché de Noël
- 14 AG et Fête de Noël Escrime
- 14 AG ASIET
- 15 Fête de Noël de l'Age d'Or
- 22 Concert ADEM'OH

## RESULTATS DU RADAR

Situation : rue de la Gare  
 Période : du lundi 9 septembre au dimanche 29 septembre 2013  
 Sens de la circulation : vers l'école

Nous sommes en ZONE 50.

Nombre d'enregistrements : 22 489 (Tout compris)  
 Nombre de jours : 21  
 Moyenne journalière : 1 071

L'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar.  
 Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

### Vitesse moyenne enregistrée, tout compris.

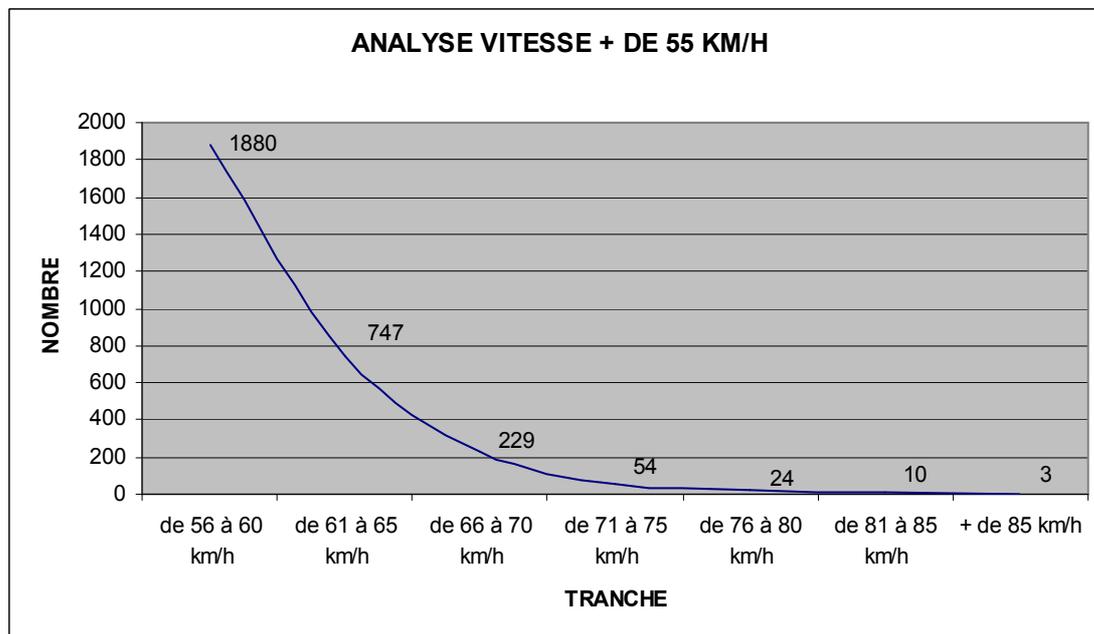
| 1° enregistrement | 2° enregistrement |
|-------------------|-------------------|
| 46,2              | 44                |

### Vitesses enregistrées (1° enregistrement)

|                 | Nombre        | Pourcentage    |
|-----------------|---------------|----------------|
| De 1 à 25 km/h  | 988           | 4,393%         |
| De 26 à 55 km/h | 18 554        | 82,503%        |
| + de 55 km/h    | 2 947         | 13,104%        |
| <b>TOTAL</b>    | <b>22 489</b> | <b>100,00%</b> |

Cyclistes etc ....

### ANALYSE VITESSE + DE 55 KM/H





## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2013

Convoqué le 24 septembre 2013, le Conseil Municipal de HERRLISHEIM s'est réuni lundi le 30 septembre 2013 à 20 heures, salle Pierre Buscheck, sous la présidence du maire, Gérard HIRTZ.

Etaient présents :

M. Gérard HIRTZ, Maire, Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, MM. Lucien STOECKLIN, Patrick BENDELE, Erick GAUTHIER, Diégo CALABRO, Mmes Catherine ADAM, Christine DONAZ, Véronique GRUSS, Marie GUILLON, Anita ZIMMERMANN, MM. Hugues BANNWARTH, Michel DEL PUPPO, Sébastien EHINGER, Bruno FREYDRICH, Thomas KLETHI, David WIEST.

Etait absente excusée : Mme Claire TRICOT (procuration à Mme Véronique GRUSS)

Etait absent : Nicolas KOENIG

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Procès-verbal de la séance du 5 juin 2013
2. Réaménagement des abords de l'école maternelle : convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Colmar pour la réalisation des infrastructures d'eaux pluviales
3. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
4. Réfection logement école maternelle
5. Rapport annuel 2012 Service Eau
6. Rapport annuel 2012 Service Assainissement collectif
7. Rapport annuel 2012 Service Assainissement non collectif
8. Avis sur le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
9. Informations et divers

Mme Marie-Thérèse ZWICKERT est nommée secrétaire de séance.

Le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit de la décision modificative n° 2 relative à l'acquisition de la licence d'exploitation pour le Système d'information géographique du syndicat viticole.

**Nombre de voix pour : 18**  
**Abstention : 0**  
**Contre : 0**

### I. Procès-verbal de la séance du 5 juin 2013

Celui-ci est approuvé.

**Nombre de voix pour : 18**  
**Abstention : 0**  
**Contre : 0**

## 2. Réaménagement des abords de l'école maternelle : convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Colmar pour la réalisation des infrastructures d'eaux pluviales

La commune réalise le réaménagement des abords de l'école maternelle. Dans le cadre de cette opération, un système de collecte et de gestion des eaux pluviales est mis en place.

Conformément à la déclaration de l'intérêt communautaire, tel que défini dans la délibération du 22 juin 2006, la commune est compétente pour les grilles, siphons et branchements tandis que la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) l'est pour les collecteurs, les regards de collecteur, les ouvrages de régulation et de protection et les décanteurs-séparateurs.

Cette opération est prévue au programme d'investissement d'eaux pluviales 2013 de la CAC modifié par délibération du 26 septembre 2013. Le montant global sera de 20 000 € TTC.

Les dispositions de l'article 2-II de la loi MOP stipulent « Lorsque la réalisation, la réutilisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages relèvent simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner, par convention, celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Cette convention précise les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et en fixe le terme. »

Conformément à ces dispositions, la convention de co-maîtrise d'ouvrage jointe propose de confier à titre gratuit la maîtrise d'ouvrage unique et globale de la réalisation des infrastructures d'eaux pluviales à la Commune de Herrlisheim-Près-Colmar. Ce transfert temporaire de compétence de la CAC à la Commune de Herrlisheim-Près-Colmar dans le cadre de l'opération d'aménagement des abords de l'école sera mis en œuvre selon les conditions et dans les limites indiquées dans la convention.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter le projet de délibération suivant :

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
après avoir délibéré,

**APPROUVE** la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et la CAC pour la réalisation des infrastructures d'eaux pluviales dans le cadre du réaménagement des abords de l'école maternelle ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la co-maîtrise d'ouvrage.

**Nombre de voix pour : 18**  
**Abstention : 0**  
**Contre : 0**

# La Vie Municipale

## 3. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Le maire expose à l'assemblée les dispositions de l'article 1407bis du code général des impôts qui permettent d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants (THLV). Sont concernés les seuls locaux à usage d'habitation, le logement doit être habitable, les logements meublés sont exclus. D'autres conditions sont nécessaires pour rentrer dans le champ d'application de cette taxe. La base d'imposition de taxe d'habitation de ces logements ne subit aucun abattement, exonération et dégrèvement. Ce dispositif a été mis en place dans la commune par délibération du conseil municipal le 30 septembre 2010.

A l'époque, la durée minimale de vacance pour l'assujettissement des locaux à la THLV était de cinq ans.

L'article 106 de la loi n° 2012 – 1509 du 29 décembre 2012 a notamment réduit cette durée minimale à deux ans à compter de 2013.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir délibéré,

**DECIDE** d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation,

**CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**Nombre de voix pour : 18**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

## 4. Réfection logement école maternelle

Ce logement est libre de tout occupant depuis mai 2013. Avant de le remettre en location, le maire informe l'assemblée qu'il serait nécessaire de réaliser des travaux d'isolation, de sanitaire, de réfection totale des peintures et des revêtements de sols. Une partie de ces travaux serait effectuée en propre régie. Le coût est estimé à 13 000 euros TTC.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avis favorable des commissions « TRAVAUX/URBANISME » et après avoir délibéré,

**DECIDE** de faire exécuter les travaux.

**Nombre de voix pour : 17**

**Abstention : 0**

**Contre : 1**

## 5. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau pour l'année 2012 établi par le président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill.

## 6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif établi pour l'année 2012 par la Communauté d'Agglomération de Colmar.

## 7. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif établi pour l'année 2012 par la Communauté d'Agglomération de Colmar.

## 8. Avis sur le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Les lois Grenelle 1 et 2 d'août 2009 et de juillet 2010, ainsi que le décret d'application du 27 décembre 2012, fixent l'objectif de constituer une trame verte et bleue (TVB) en France et définissent les moyens d'atteindre cet objectif à travers l'élaboration de Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE). La mise en œuvre de la TVB participe à la préservation et à la restauration du bon état des continuités écologiques, afin de permettre le déplacement des espèces animales et végétales, l'échange entre populations et favoriser ainsi la pérennité de leur évolution.

Le SRCE Alsacien est en consultation officielle jusqu'au 30 octobre 2013. Il comprend un diagnostic de l'état de la biodiversité, une cartographie à l'échelle du 1/100 000<sup>ème</sup> des continuités écologiques, une présentation des enjeux au regard des objectifs d'aménagement du territoire et de développement économique, ainsi qu'un plan d'actions stratégique pour atteindre les objectifs définis. Après cette phase de consultation des collectivités territoriales, il sera soumis à enquête publique, à délibération du Conseil régional puis adopté par arrêté du représentant de l'Etat dans la région avec, pour objectif, l'adoption du SRCE en 2014.

D'une durée de validité de 6 ans, le SRCE définit un cadre de référence pour l'aménagement du territoire dans lequel les éléments de la TVB régionale, les grandes orientations et les objectifs à long terme devront obligatoirement être pris en compte lors de l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et des plans locaux d'urbanisme (PLU).

Par conséquent, dans le cadre des autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'un aménagement ou d'un équipement, les prescriptions imposées par les services de l'Etat aux collectivités ou aux porteurs de projets, en application du SRCE, risquent de rendre de plus en plus complexe l'aboutissement des projets, voire d'en rendre certains irréalisables techniquement et/ou financièrement. Or, le SRCE ne doit pas compromettre voire rendre impossible ou surenchérir les projets de développement, notamment éco-

# La Vie Municipale

nomiques, indispensables à notre territoire, à son économie locale et à l'emploi.. Un équilibre entre les activités humaines et la sauvegarde de la biodiversité doit être recherché.

De plus, en l'état actuel, le dossier n'est pas suffisamment précis au vu des impacts que le SRCE pourra avoir sur notre territoire, et notamment sur notre PLU.

Le Maire précise que le SCOT Colmar-Rhin-Vosges, la CAC et la FDSEA ont donné un avis négatif à ce Schéma.

C'est pourquoi, il est proposé de formuler un avis défavorable au SRCE.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

**DONNE** un avis défavorable au Schéma Régional de Cohérence Ecologique

**CHARGE** Monsieur le Maire des formalités correspondantes à la présente délibération.

**Nombre de voix pour : 18**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

## 9. Décisions modificatives n° 2

Le conseil municipal vote les décisions modificative budgétaires (voir tableau en bas de page).

**Nombre de voix pour : 18**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

## (Décisions modificatives n° 2)

| INVESTISSEMENT                               |               |  |               |
|--|---------------|--|---------------|
| Dépenses                                     |               | Recettes   |               |
| Article – Opération                          | Montant       | Article – Opération                                  | Montant       |
| 2051 (20) : Concessions et droits similaires | 700.00        | 021 (021) : Virement de la section de fonctionnement | 700.00        |
|  | <b>700.00</b> |  | <b>700.00</b> |

| FONCTIONNEMENT                                     |               |                     |               |
|--|---------------|---------------------|---------------|
| Dépenses   |               | Recettes            |               |
| Article – Opération                                | Montant       | Article – Opération | Montant       |
| 022 (022) : Dépenses imprévues                     | -700.00       |                     |               |
| 023 (023) : Virement à la section d'investissement | <b>700.00</b> |                     |               |
|  | <b>0.00</b>   |                     |               |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                               | <b>700.00</b> |                     | <b>700.00</b> |

## 10. Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de ses délégations permanentes :

il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés

- section 49, n° 79

- section 16, n° 105/54 et 117/55

- section 3, n° 127/23

- section 38, n° 69/4

il a signé les marchés à procédure adaptée, pour :

– les travaux de création de trottoirs HERRLISHEIM VIGNOBLE vers OBERMORSCHWIHR avec l'entreprise TP SCHNEIDER pour un montant de 91 931.28 TTC

– l'aménagement de la cour Ste-Marthe avec TP VIGNOBLE pour un montant de 61 033.08 TTC ainsi qu'un avenant à ce marché d'un montant de 2 959.20 TTC (Plus-value pavés béton 3 formats vieillis)

Il lui fait également part :

– qu'une somme de 1128 euros a été versée par la CAC aux deux écoles suite à la collecte de papier/plastique pendant l'année scolaire 2012/2013

– que la nouvelle secrétaire de mairie, Mme Catherine KOHSER, occupera ses fonctions à partir du 16 novembre prochain.

# La Vie Associative / infos

## COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu cette année les 29 et 30 novembre.

La précarité augmente. Il est donc fait appel une nouvelle fois à la solidarité des Haut-Rhinois et en particulier à celle de nos habitants. Cette collecte permet de renouveler les stocks.

**Vous pouvez déposer au secrétariat de la mairie, du 25 au 29 novembre,**  
aux heures habituelles d'ouverture, des produits tels que :

**huile, sucre, café, cacao, conserves de légumes et de poisson, riz, ...**

D'avance, un grand merci à tous ceux et celles qui voudront bien participer à cette action.

La Banque Alimentaire est une association à but humanitaire. Les produits recueillis sont destinés exclusivement à des familles de notre département qui sont dans le besoin.

**Grâce à vos dons, plus de 10 000 personnes du  
département bénéficieront de votre générosité !**



## ANIMATION BIBLIOTHÈQUE

Pour sa nouvelle édition des "Belles Étrangères", la Médiathèque Départementale vous emmène en Irlande. Ce voyage est composé de plusieurs escales pour vous faire découvrir toute la richesse culturelle et historique de ce pays.

Laissez-vous emporter par l'imaginaire et la chaleur de l'île d'Émeraude en compagnie de " David, le conteur barde ". Accompagné d'un musicien, il saura vous transmettre l'histoire et la mythologie irlandaises avec des récits pleins d'émotions.

En partenariat avec la bibliothèque, le restaurant "Le Coin du Meunier" I, place de l'école à Herrlisheim-près-Colmar, transformé pour l'occasion en pub irlandais, accueillera cette manifestation le :

**JEUDI 21 NOVEMBRE à 19 h 30**

L'entrée est libre et gratuite avec possibilité de se restaurer sur place avec un plat typiquement irlandais.

Le menu, proposé à 19 €, se décline ainsi : ragoût de bœuf à la bière brune et ses petits légumes - gâteau aux pommes et raisins aux effluves de whisky - café.

En raison du nombre de places limitées, il est conseillé de réserver auprès de :  
la bibliothèque - mail : [bibliotheque.herrlisheim68@orange.fr](mailto:bibliotheque.herrlisheim68@orange.fr) ou 03 89 27 34 67

ou

au Restaurant "Le Coin du Meunier" - mail : [restaurant@lecoindumeunier.com](mailto:restaurant@lecoindumeunier.com) ou 03 89 49 27 45.

Il est précisé que le repas est uniquement sur réservation.

# La Vie Associative

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le  
mercredi 20 novembre à 19 h, salle des Sociétés.

*Toute personne du village souhaitant réserver un stand d'exposition au marché de Noël,  
est cordialement invitée à participer à cette réunion.*

**Contacts : Gaston FURSTENBERGER, Président, au 06 33 88 53 37,  
Annick SENN au 06 13 07 33 18.**

## MARCHÉ DE NOËL 7 et 8 décembre 2013 Salle Saint Michel, Place de l'Eglise

**Inauguration du Marché - Samedi 7 décembre à 15 h**



**Tombola : Samedi et Dimanche**  
Plusieurs lots à gagner

**Horaires d'ouverture :**  
Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h

### SAPEURS POMPIERS

**A partir du week-end  
du 11 novembre**



et jusqu'au dimanche 1er décembre 2013  
les sapeurs pompiers de Herrlisheim  
vous proposeront leur traditionnel  
calendrier pour l'année 2014.

Ils vous remercient d'avance du bon accueil  
que vous leur réserverez.

### DON DU SANG

46 personnes de Herrlisheim et des villages environnants se sont  
présentées à la collecte du 18 octobre. L'E.F.S de Colmar et l'ami-  
cale des donateurs de sang de Herrlisheim les remercient vivement  
pour leur démarche. Madame Nathalie Muesser et Monsieur Gabriel  
Willem se sont vus attribués un drap de bain par tirage au sort.  
En offrant les pommes de terre, la famille Bendélé a contribué à la  
collation, merci à elle.

**Prochaine collecte de sang à Herrlisheim,  
le 31 janvier 2014.**



Le Président,  
Bernard SIRY



## Les Grands Anniversaires du mois de novembre 2013

Hélène LANDAIS née DILLESEGER le 01/11/1928  
Fernand GUETH né le 03/11/1929  
Jeanne BECKER née MULLER le 06/11/1931  
Anne-Marie HUMBRECHT née BRETON le 06/11/1933  
Marthe DOLFUS née SPECKLIN le 08/11/1926  
Simone FUCHS née VETTER le 09/11/1936  
Fernande ALLEMANN née le 15/11/1934  
Daniel JEANBLANC né le 15/11/1938  
Maria FUCHS née DURST le 22/11/1928  
Marie-Pia FORNY née VETTOR le 29/11/1939  
André OHNLEITER né le 30/11/1931  
François HEIMBURGER né le 30/11/1932

**Bon anniversaire !**



## Décès



Elise SCHUELLER

17 octobre

## Noces d'Or



Marie-Claire et Raymond WALCK

29 novembre

Marcelle et Louis ZOLLER-LOISON

29 novembre

# Petites annonces / Infos



## Divers

Jeune couple recherche appartement, en location, sur Herrlisheim (de préférence un F3), et si possible avec cave ou garage.

**Téléphones :**  
**M. RIZO au 06 86 54 25 46**  
ou  
**Mme MUESSER au 06 79 33 90 62**

Ma fille a égaré sa veste violette en simili cuir taille 8 ans, lors de la répétition de théâtre enfant le dimanche 6 octobre dans la salle Saint Michel.

**Si vous l'avez retrouvée,  
merci de la déposer à la mairie**

Donne cours de guitare électrique,  
(jazz, rock) débutants.

Contactez Thomas GUILLON  
au **06 36 88 64 69**

## Location

**A louer 2 pièces**, cuisine équipée, chauffage au sol,  
cave, garage, parking

**Tél. 06 36 53 00 55**

Vous avez entre 16 et 29 ans, un niveau  
« 3ème » à « Bac + 5 »,

**la Marine Nationale propose 3000 emplois**  
(hommes et femmes) pour l'année 2014.

Informez-vous au  
**03 90 23 26 70**

## Ventes

### Particulier vend

308 blanche, 1.6 HDi90 Confort Pack, 5 portes,  
GO, année 2009, 50 000 km, 4 pneus neige.  
Excellent état. Disponible début novembre.

Prix : 8500 TTC

**Tél. 09 79 03 94 45**

## Avis de recherche

En 1999, Mr Hubert Hensel a été renversé par un camion  
alors qu'il circulait à vélo près du croisement rue des  
Vosges à l'entrée de Herrlisheim (aujourd'hui rond-point).

Une dame du village a été témoin de l'accident.  
Il souhaite pouvoir la contacter pour la remercier.

**Merci de l'appeler au 03 89 49 36 79**

## Trouvé

Trouvé VTT noir - enfant  
Merci de contacter la mairie au  
**03 89 49 39 80**

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

|                                       | Octobre 2012 | Octobre 2013 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Nombre d'actifs (source INSEE) : 785  |              |              |
| Femmes                                | 33           | 28           |
| Hommes                                | 40           | 47           |
| <b>Total</b>                          | <b>73</b>    | <b>75</b>    |
| Part de la population active          | 9.30 %       | 9.55 %       |
| Demandeurs d'emploi indemnisés        | 51           | 57           |
| Demandeurs d'emploi non indemnisables | 22           | 18           |

## Modalités de publication des petites annonces

L'annonce est à déposer au secrétariat de la mairie pour le 20 du mois en cours. Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce sera publiée trois fois par an.

# Les Belles Étrangères

Irlande 14 ➔ 22 novembre 2013

## Contes

David, le barde

en partenariat avec la Bibliothèque de Herrlisheim



### Herrlisheim

au Restaurant "Le Coin du Meunier"

Jeu*di* 21 novembre à 19h 30

- ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE -

**Conseil Général  
Haut-Rhin**  
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

## Conférence illustrée « LAC BAÏKAL, PERLE DE SIBÉRIE » par Nicolas PERNOT



**Le lundi 25 novembre à 19 h 30**  
**salle Saint-Michel (1er étage avec ascenseur)**

Nicolas PERNOT habite un village sur l'île d'Olkhon située au beau milieu du lac Baïkal, le plus ancien et le plus profond lac du monde, recouvert d'une épaisse couche de glace.

Thèmes abordés : le lac, l'île, la nature, le rythme des saisons, la population, le chamanisme, l'économie etc ...

Entrée gratuite (plateau)